



PROJET PEDAGOGIQUE

Pôle Enfance – 2018-2021

(modification septembre 2018)

Préambule

Le pôle enfance de l'association PAPJ organise des Accueils de Loisirs Sans Hébergement situés sur les communes de Vérines, Croix-Chapeau, Virson (pour le RPI Virson/Bouhet/Chambon) et Saint-Médard d'Aunis, placés sous la gestion et la coordination de Céline ESPIOT, directrice de l'association.

Le fonctionnement de ces accueils s'inscrit dans la continuité du projet associatif, sur la base d'un travail en partenariat avec les différents acteurs éducatifs pour assurer la complémentarité et la continuité éducative.

Type d'accueil

Les accueils prennent en charge les enfants de 3 à 12 ans (ou avant si scolarisé) sur les temps suivants :

- ⇒ Périscolaire / avant et après la classe et Mercredi
- ⇒ Extrascolaire (vacances scolaires)

Chaque accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale et d'une déclaration auprès de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Les lieux d'accueil



Vérines

« Les p'tites grenouilles »

Périscolaire matin, soir, mercredi
Vacances scolaires



Virson

« Les p'tits loups »

Périscolaire matin & soir



Saint-Médard d'Aunis

« Léz'artist »

Mercredi



Croix-Chapeau

« Les p'tites marmottes »

Périscolaire matin & soir
Mercredi



Projet Educatif

Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes est une association qui vise à inciter, soutenir, et coordonner les projets avec et pour les enfants, les jeunes et les familles.

A travers son projet l'association veut : « CONCEVOIR DES LIEUX ET DES TEMPS QUI PERMETTENT DE REpondre AUX BESOINS DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES ».

- Proposer des accueils de qualité en direction des enfants et des jeunes en garantissant un service de proximité,
- Impliquer et accompagner les familles dans les différentes actions éducatives,
- Accompagner à la réalisation de projets individuels et collectifs, afin d'appréhender et d'exercer la citoyenneté,
- Permettre l'accès des activités à tous les enfants, les jeunes et leurs familles par la découverte de diverses activités sportives, culturelles et socio-éducatives.

L'association par ses différentes missions met en œuvre des projets :

- en fonction des territoires et du public accueilli,
- en créant un contexte favorable pour développer la personnalité, la confiance en soi, les potentialités de chacun,
- en assurant la complémentarité éducative.

Les actions étant un support pour développer la responsabilité, la prévention, la citoyenneté : *Faire que les enfants, les jeunes et les familles soient acteurs de leur temps libre et de la vie locale.*



Rôle des animateurs

Les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants et les parents et d'être relais d'information. Ils sont garants de la sécurité des enfants :

- *physique*, en aménageant un cadre et des règles
- *morale*, en véhiculant des valeurs de bonne moralité
- *affective*, en étant attentif à leurs besoins

Chaque animateur est responsable de l'encadrement, du déroulement et de l'organisation des activités de son groupe. Chacun doit impérativement connaître le nombre d'enfants placé sous sa responsabilité.

L'animateur doit adapter ses animations à son public (son âge, ses capacités, sa disponibilité...), à son environnement (l'espace, les locaux), et au temps (horaire et météo).

Le directeur conduit, mène une équipe et gère l'organisation de son accueil en concertation avec la coordination du pôle enfance, garante du bon fonctionnement et de la cohérence de l'organisation globale du pôle enfance.

Nota : Si vous rencontrez une difficulté avec un enfant, parlez-en à la direction avant d'intervenir auprès des parents. Il convient dans le dialogue avec les familles de formuler une demande de soutien, d'expliquer pour aider le quotidien du groupe, de l'enfant, de votre travail, non pas de se plaindre de l'enfant.

Objectifs Pédagogiques

« L'espace du temps libre se présente comme un temps de transition riche où il y a beaucoup d'informations et de savoirs à recueillir : un milieu propice aux investigations et aux investissements, un espace où s'offre aux enfants tout un éventail d'occasions de découvertes, d'initiatives individuelles et collectives que ne sauraient offrir ni l'espace familial ni l'espace scolaire » (FRANCAS)

Respecter l'individualité de chaque enfant au sein de l'espace collectif

- Adapter les activités à l'âge des enfants, à leur maturité physique, biologique et motrice, à leur maturité affective et intellectuelle,
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe ...
...en instaurant des repères affectifs, physiques et matériels
...en étant disponible, attentif et à l'écoute de l'enfant
- Inviter chaque enfant à participer à la vie du groupe pour le sensibiliser à la vie collective non scolaire...
...en sollicitant sa contribution dans l'organisation et les tâches de la vie quotidienne
...en organisant des temps de concertation et d'échange

Favoriser le développement de l'enfant et lui permettre d'acquérir une plus grande autonomie

- Lui permettre d'agir sur son temps libre...
...en proposant plusieurs activités encadrées et/ou en autonomie
...en aménageant locaux et matériel pour l'inviter à réaliser lui-même
...en investissant dans la réalisation des programmes d'activités
- Proposer des projets d'engagement pour encourager le développement de son esprit critique et citoyen
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles du vivre ensemble et de la vie quotidienne

Proposer des activités ludiques et éducatives pour développer la curiosité et la créativité

- Mettre en place des pratiques variées pour permettre l'acquisition ludique de savoirs techniques
- Solliciter l'imagination des enfants : proposer, accompagner pour laisser l'enfant s'approprier l'activité
- Diversifier les situations de jeux qui participent à la construction des acquisitions fondamentales (acceptation de la règle et respect de l'autre)
- Enrichir les connaissances et compétences de l'équipe d'animation par des formations complémentaires et un accompagnement individuel à la démarche de projet

Communiquer pour établir une relation

- Avec les enfants pour qu'ils soient écoutés et entendus
- Les parents en trouvant des supports de communication adaptés aux différents temps et des moments privilégiés d'échange et de rencontre
- Dans l'équipe pour améliorer la compréhension de chacun et définir une culture professionnelle commune

Les temps Péricolaires

L'essentiel des temps péricolaires doivent s'organiser autour de temps libres, d'espaces d'activités et de jeux où les enfants peuvent évoluer librement.
Il convient de réfléchir ces temps dans la globalité de la journée et de la semaine de l'enfant pour prendre en compte sa fatigabilité.

L'équipe doit prendre en compte :

- la disponibilité physique, intellectuelle et émotionnelle des enfants,
- le temps de présence variable d'un enfant à l'autre.

Matin & Soir

L'accueil péricolaire (matin et soir) est un moment de transition entre la sphère familiale et la sphère scolaire. Son positionnement (début et fin de journée) et son rythme particulier (départs et arrivées échelonnés), nécessitent que l'équipe adapte ses propositions aux contraintes liées à l'accueil péricolaire (temps souvent courts).



« Les p'tites grenouilles »

Directrice

Corinne ARNAUD

3 salles (1 pour les maternels/ 2 pour les primaires)

40 places pour les - de 6 ans et de 42 places pour + de 6 ans

Equipe : Shaya MANTHE, Anabelle HOARAU, Audrey POITRIMOULT, Sandrine THEBAULT, Géraldine, Patricia, Aline



« Les p'tites marmottes »

Directrice

Christelle Moinard

1 salle avec 2 espaces : maternel et primaire

20 places pour les - de 6 ans et 28 places pour les + de 6 ans

Equipe : Anaïs BELMONTET, Sophie...



« Les p'tits loups »

Directrice

Lydie GARNIER

1 salle avec 2 espaces : maternel et primaire

20 places pour les - de 6 ans et 28 places pour les + de 6 ans

Equipe : Marie NEVEU, Anne GALARNEAU, Thomas FORESTIER,

L'accueil du matin

(à partir de 7h30)

Ce temps qui est le début de la journée sociale de l'enfant doit se dérouler dans le respect du rythme de chacun. Il ne peut donc pas être pensé en termes d'activité collective, mais doit être géré de manière individualisée.

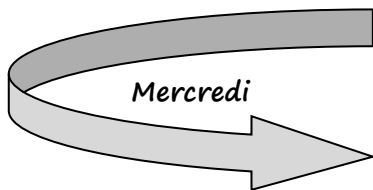
- ⇒ **Ouverture de l'accueil** et installation de petits jeux, de l'espace dessin et d'un ou plusieurs ateliers.
- ⇒ **Rangement de la salle & rassemblement** autour d'histoires ou de chansons...
- ⇒ **Accompagnement des enfants** dans les classes pour les maternelles et dans la cour/bus pour les élémentaires

L'accueil du soir

(jusqu'à 19h)

Ce temps doit être un moment récréatif, axé autour des valeurs de partage, de détente (après une longue journée) et de loisirs avec des propositions d'activités variées afin de satisfaire le désir de curiosité et de découverte des enfants.

- ⇒ **Récupération des enfants** (dans les classes pour les maternelles / dans la cour pour les élémentaires) & **Appel**
- ⇒ **Lavage des mains & début du goûter** qui a pour objectifs :
 - être un temps de transition entre l'école et l'après-école,
 - être un moment d'échange et de détente,
 - un apport énergétique et équilibré sur la semaine (cf : annexe le temps du goûter).
- ⇒ **Propositions des activités**

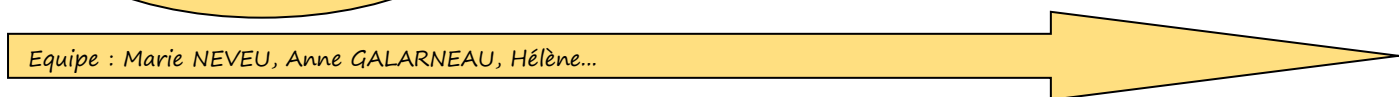
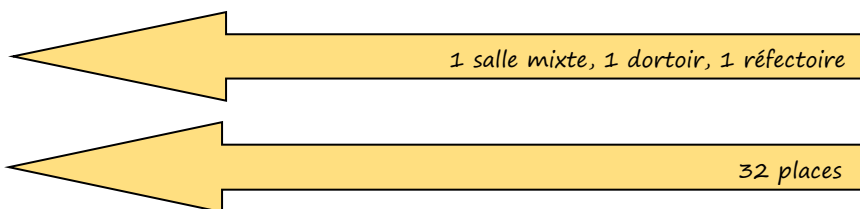
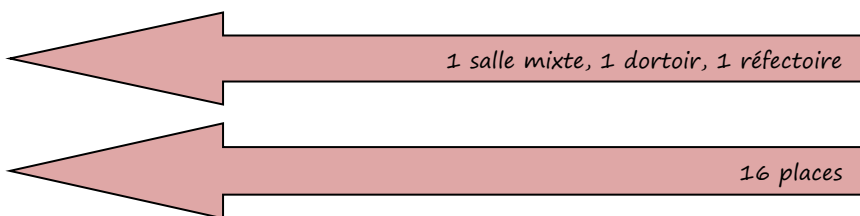
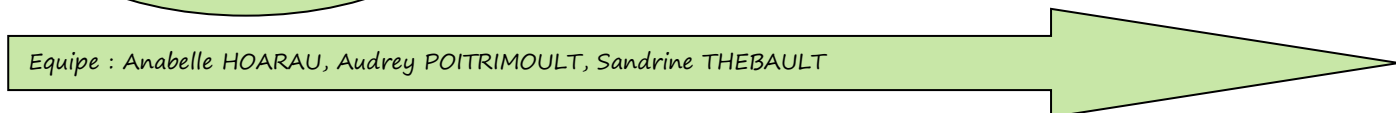
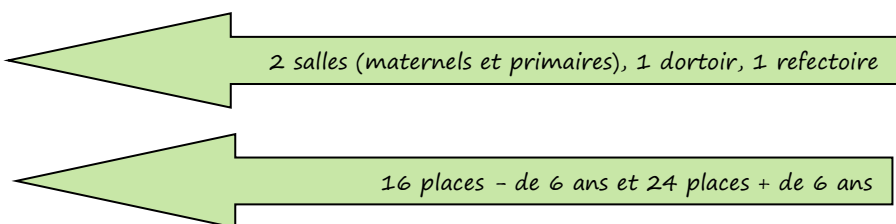


« Temps complémentaires au temps familial et au temps scolaire, le temps du mercredi constitue avant tout un espace éducatif contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants. »

Avec la réforme des rythmes scolaires, le mercredi est devenu un temps périscolaire, et a connu de multiples changements. Plus long que les autres temps périscolaires, son positionnement en continuité de l'école, fait apparaître la nécessité de travailler en lien avec les différents acteurs éducatifs (familles, école, municipalité ...).

A partir de septembre 2018, ce temps s'inscrit dans le cadre du plan mercredi qui repose sur :

- L'engagement à respecter la charte qualité plan mercredi,
- La contractualisation un PEDT intercommunal.





Les activités proposées sont diversifiées et visent à proposer aux enfants sur une année un parcours éducatif complémentaire au temps scolaire. Elles sont pensées autour de 2 temps distincts : les activités thématiques et les ateliers ludiques.

<p>Les activités thématiques</p> <p>Elles ont pour but de multiplier les champs d'apprentissage.</p>	Sciences et techniques
	Les arts
	Les activités sportives
	L'environnement
	La citoyenneté
<p>Les ateliers ludiques</p> <p>Ils s'inscrivent plutôt en termes d'attitudes et de savoirs-être qu'en termes d'apprentissages cognitifs.</p>	Voyage sur les mots
	Le dessin
	Les jeux de société
	Les ateliers créatifs
	P'tits chefs en cuisine

Des projets communs à tous les accueils sont définis avec l'intégralité des équipes lors des réunions d'équipe du pôle enfance qui ont lieu 1 par mois :

- **Concours de...** (dessin, déguisements, graine de talent, un goûter presque parfait, etc...), concours ludiques entre les accueils du pôle enfance de l'association qui visent à engager les enfants de chaque accueil dans un projet porté par le collectif,
- **La valise aux jeux** est une animation autour du jeu, avec emprunt possible de jeux par les familles, qui tourne sur les différents accueils,
- **Pause café...** un moment d'échange et de convivialité, à partager en famille et entre familles, qui s'organise autour d'espaces d'ateliers et de jeux (atelier cuisine, atelier fabrique bio, top chef, jeux collectifs, etc...).

La mise en place de rituels (temps du conte, temps de regroupement, temps de rangement, temps du goûter...) offre aux enfants un cadre sécurisant qui participe à se repérer dans le temps et structure l'espace collectif autour d'activités repérées et partagées.

Les activités du mercredi sont également réfléchies dans une démarche de complémentarité entre le projet de l'accueil et le projet de l'école.

Un temps de travail commun a permis de réaliser un état des lieux et de définir les axes spécifiques à travailler pour la période 2018-2021.



Le numérique Manipulation des outils numériques	Création de tuto
	Codage de jeux vidéo
	Serious games
	Géocaching (Terra aventura)
	Ateliers parents/enfants
Parcours citoyens & santé Activités pour faire ensemble Actions citoyennes et solidaires	Jeux collectifs
	Ateliers cuisine
	Projets collectifs
	Promotion des droits de l'enfant
	Gestes de 1 ^{er} secours
	Programme PECCRAM <small>(connaissance du chien et prévention des risques de morsure)</small>
	Sensibilisation au handicap
L'expression et le langage Découvrir et expérimenter différents moyens d'expression	Théâtre
	Musique
	Danse
	Dessin
	Langue des signes
	Au fil des histoires
	Raconte-moi une histoire

- L'association étant porteuse d'un projet REAAP sur le numérique, des ateliers partagés parents/enfants seront proposés aux familles tout au long de l'année.
 Programmation 2018-19 : Droits et devoirs des utilisateurs (Ce que dit la loi), Jeux vidéo & logos PEGI (à partir de cinématiques pour comprendre le système de classification et de protection des mineurs), Je Snap tu chat on surveille (fonctionnement et paramétrage de l'application), Harcèlement & RS (définition & ressources), Paramétrer un compte YouTube (atelier pratique)
- Au fil des histoires (pour les maternelles)
 Un album est lu aux enfants et une activité en lien avec l'histoire est proposée. Durant l'année 2017-2018, le projet s'intitulait « les mercredis de Tchoupi » : lecture du livre « Tchoupi va au cirque » avec une activité d'initiation aux arts du cirque, lecture du livre « Tchoupi a perdu doudou » avec une activité de réalisation de doudous pour une initiation à la couture à la machine à coudre. Pour l'année 2018, le projet s'articule autour des Barbapapa.
- « Raconte-moi une histoire : le mercredi tout se dit » (pour les élémentaires)
 Sur le principe d'un club de lecture, chaque mercredi l'animatrice lit une histoire aux enfants. Un temps de débat s'ensuit pour échanger avec eux. Thème 1er période : « En rose et bleu = l'égalité des genres ».
- Le temps des devoirs (le lundi) : un espace calme, placé sous la surveillance d'un adulte mis à disposition des enfants qui souhaitent faire leurs devoirs (à la demande des enfants de CM)
- L'atelier du vendredi : « Fils et bobines avec Corinne ». Initiation à la couture à la machine à coudre.



Croix-Chapeau

« Les p'tites marmottes »

Autour du livre Expérimenter à travers les personnages du livre	Au fil des histoires... ...avec les Barbapapa
L'autonomie Développer un contexte et des situations favorables	Les pictogrammes
	Les malles pédagogiques
L'ouverture culturelle Activités pour faire ensemble Actions citoyennes et solidaires	Les arts graphiques
	Ateliers cuisine
	Projets collectifs
	Promotion des droits de l'enfant
	Gestes de 1 ^{er} secours
	Programme PECCRAM <small>(connaissance du chien et prévention des risques de morsure)</small>
Le lien aux familles Ouvrir des espaces de communication	Sensibilisation au handicap
	Pause café
	Page Facebook
	Participation grande lessive

- **Au fil des histoires (pour les maternelles)**
Un album est lu aux enfants et une activité en lien avec le personnage de principal est proposée, pour expérimenter avec le héros de l'histoire. Le thème retenu pour l'année 2018-19 est « Les Barbapapa ». Ex : « A toute allure avec Barbapapa », pour découvrir différents types de jeux collectifs et sportifs (avec balles, sans ballons, ...), « La gribouille de Barbouille », pour initier les enfants au dessin avec la réalisation d'un album à colorier (qui sera ensuite accessible en ligne).
- **Les pictogrammes**
Développer un système de pictogramme pour permettre à tous les enfants lecteurs et non lecteurs de se repérer dans l'espace.
- **Les malles pédagogiques**
Constituées de fiches techniques et du matériel nécessaire à la réalisation d'activités pour une utilisation en autonomie. Les tutos vidéo pourront être utilisés par les enfants comme support technique d'aide à la réalisation.

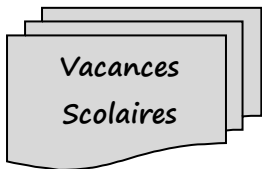


Saint-Médard d'Aunis

« Léz'artist »

L'expression <i>Lire et exprimer son ressenti</i>	<i>Au fil des histoires...</i>
	<i>....projets autour du livre</i>
La coopération <i>Se sentir membre d'une communauté</i>	<i>Partenariat avec la bibliothèque</i>
	<i>Activités pour faire ensemble</i>
	<i>Projets collectifs</i>
	<i>Promotion des droits de l'enfant</i>
	<i>Gestes de 1^{er} secours</i>
	<i>Programme PECCRAM</i> <small><i>(connaissance du chien et prévention des risques de morsure)</i></small>
	<i>Sensibilisation au handicap</i>
Le langage <i>Le langage dans toutes ses dimensions</i>	<i>Pictogrammes</i>
	<i>Acquisition de vocabulaires spécifiques</i>
Le lien aux familles <i>Ouvrir des espaces d'échange</i>	<i>S'appuyer sur les compétences des parents</i>
	<i>Pause café</i>
	<i>Page Facebook</i>

- *Au fil des histoires*
Un album est lu aux enfants et une activité en lien avec l'histoire est proposée, pour expérimenter à travers le livre.
- *Les pictogrammes*
Développer un système de pictogramme pour permettre à tous les enfants lecteurs et non lecteurs de se repérer dans l'espace.



Les vacances scolaires permettent aux enfants d'investir pleinement leur temps libre : un temps privilégié de la découverte de soi, des autres et de la vie sociale, avec une grande diversité de situations à vivre, dans un espace de liberté. (FRANCAS).

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. L'activité est une interaction entre la personne et le milieu : environnement, cadre de vie, outils et matériaux, enfants et adultes.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants de découvrir, partager, expérimenter...

Nous proposons des activités dans différents domaines pour prendre en compte la globalité des besoins de chaque enfant :

- le jeu sous ses différentes formes,
- les activités d'expression (manuelles, artistiques, plastiques...),
- les activités de découverte, les activités physiques et sportives...

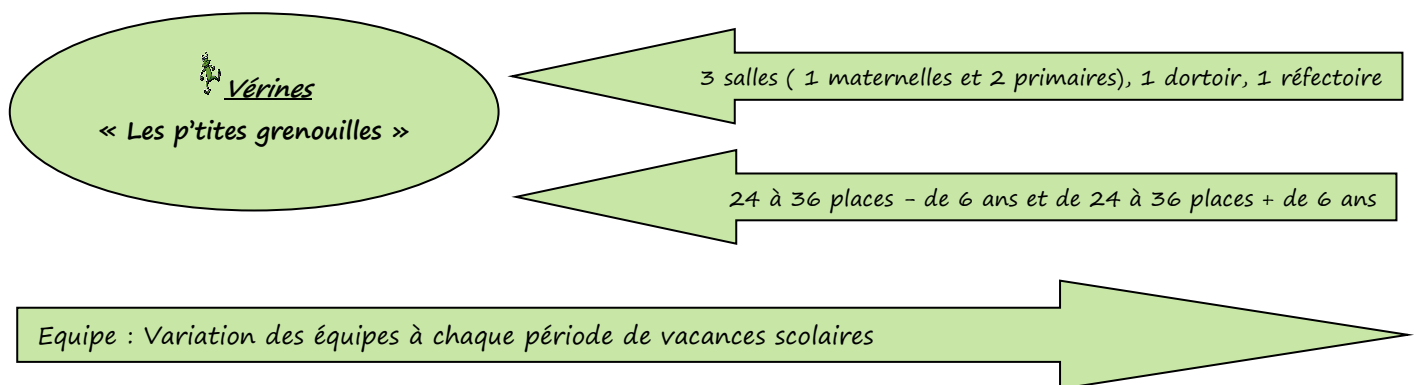
L'activité est un moyen :

- ✓ d'apprendre,
- ✓ d'évoluer physiquement, intellectuellement et socialement,
- ✓ de découvrir ses champs d'habilités,
- ✓ une source de bien-être, de plaisir, de rupture avec le quotidien,
- ✓ de créativité, de dextérité,
- ✓ de canaliser son énergie, sa violence, son agressivité

...de se structurer.

L'activité est aussi un outil de communication et d'intégration.

L'activité ainsi définie est un principe des loisirs qui n'évince pas la liberté de ne rien faire.



Journée type

7H30

Ouverture de la structure et accueil des enfants

Ce temps doit être sécurisant pour les enfants et les parents afin de créer les conditions favorables au processus de séparation. L'animateur doit être disponible pour les enfants. Chaque enfant doit être noté sur la fiche de présence à son arrivée. Arrivée échelonné des animateurs (8h, 8h30, 9h). A son arrivée chaque animateur prépare son matériel d'activité

9H30

Rangement des jeux, des livres, de la salle avec les enfants. Vérification du nombre d'enfants.

Tous les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants pour la journée. Les animateurs peuvent proposer un moment chant, mais il n'est pas obligatoire de l'instituer. Créer un lien, une cohésion de groupe peut également passer par une discussion, des blagues, une histoire courte, un tour de magie, des mimes...

10H

Activités

Le rangement de l'activité, le nettoyage des outils et de l'espace d'activité fait partie du temps d'activité.

12H

Repas

Avant le repas, il est impératif de passer aux toilettes et de se laver les mains (y compris les animateurs).

Le temps de repas est un temps éducatif qui doit être un moment d'échange, de partage et de convivialité.

Les animateurs se répartissent sur les tables pour manger avec les enfants, il incombe à chaque animateur de gérer sa table : réguler le bruit avant qu'il ne s'amplifie, faire goûter les aliments, apprendre le partage, aider et apprendre à couper les mets, ranger et nettoyer sa table.

Les enfants doivent être acteur de leur temps de repas et participer en fonction de leur âge et de leurs capacités.

13H

Temps calme (30 mn) puis temps libre / Sieste pour les 3-4 ans

14H

Activités

Pour les 3-4 ans le début des activités se fait au fur et à mesure de leur réveil

Le rangement de l'activité, le nettoyage des outils et de l'espace d'activité fait partie du temps d'activité.

15H30

Accueil des parents

La possibilité de départ dès 15h30 a pour volonté de faciliter la pratique d'activités sportives et culturelles en club pour les enfants.

16H

Goûter, échange sur la journée

16H30

Temps libre

19H

Fermeture de la structure

Le goûter

Le goûter permet d'éviter le grignotage avant le repas du soir.

Les recommandations nutritionnelles du goûter pour les enfants de 3 à 11 ans sont définies par décret et arrêté, donc réglementaires :

- Décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire,
- Arrêté du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

Elles répondent au Plan National Nutrition Santé (PNNS) connu pour ses campagnes d'information « manger-bouger ». L'objectif est de réduire les maladies liées à une alimentation inadaptée (l'obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète, certains cancers...) et d'augmenter l'activité physique.

Le goûter comporte 2 des 3 éléments (produits céréaliers, produits laitiers et fruits) et de l'eau à volonté.

PRODUITS CEREALISERS	Enfant en maternelle		Enfant en élémentaire	
Pain	40 g	¼ baguette	50 g	¼ baguette
Céréales	25 à 35 g	4 c à soupe	40 à 45 g	5 c à soupe
Gâteaux secs	30 g	2 « petits beurrés »	30 g	2 « petits beurrés »
Gâteaux chocolatés				
Gâteaux moelleux type quatre quarts	40 à 60 g	2 madeleines	40 à 60 g	2 madeleines
Confiture, miel, nougat, pâte de fruits	20 g	2 c à café	20 g	2 c à café
Chocolat au lait		4 carrés		4 carrés
PRODUITS LAITIERS	Enfant en maternelle		Enfant en élémentaire	
Lait demi écrémé	125 ml	1 verre	125 ml	1 verre
Yaourt et lait fermenté	100 à 125 g	1 yaourt	100 à 125 g	1 yaourt
Fromage blanc	90 à 120 g	3 c à soupe	90 à 120 g	3 c à soupe
Petits suisses et autres fromages frais	50 à 60 g	2 petits suisses	50 à 60 g	2 petits suisses
Fromage	16 à 20 g	1/10 camembert	16 à 30 g	1/8 camembert
Beurre	8 g		8 g	
FRUITS	Enfant en maternelle		Enfant en élémentaire	
Fruits crus ou cuits	100 g	1 pomme ou 2 clémentines	100 g	1 pomme ou 2 clémentines
Fruits secs	20 g	1 c à soupe	20 g	1 c à soupe
Jus de fruits pur jus sans sucre ajouté	125 ml	1 verre	125 ml	1 verre

Le goûter doit respecter les composantes et le grammage recommandé++ - Il doit être proposé à une heure régulière au moins deux heures avant le dîner

Max 3 fois sur 20 goûters : viennoiseries, barres chocolatées, biscuits chocolatés ou fourrés, les pâtes à tartiner et les pâtisseries contenant plus de 15% de matières grasses

Max 4 fois sur 20 goûters : entremets, crèmes desserts, laits gélifiés aromatisés, chocolats viennois, glaces et sorbets, fruits au sirop, compotes sucrées, pâtes de fruits

TABLEAU DES GOÛTERS SUR LA SEMAINE

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
PAIN + fromage	FRUIT frais ou secs ou COMPOTE + gâteaux moelleux	PAIN + Chocolat ou miel ou confiture <i>1 fois par mois</i> Pâte à tartiner	Yaourt ou fromage blanc ou petits suisses ou crème dessert... + Gâteaux secs	Gâteaux chocolatés ou fourrés ou viennoiseries + Lait ou jus de fruits <i>1 fois par mois</i> Céréales



Règles Générales



OUI

- ✓ A l'instauration de règles de vie avec les enfants,
- ✓ Aux propositions d'activités faites par les enfants,
- ✓ Aux interactions et au dialogue en maintenant l'équilibre affectif des enfants,
- ✓ Aux ajustements répondant aux besoins des enfants.



NON

- ✓ Aux conduites agressives verbales, physiques ou morales,
- ✓ Au non-respect de la loi,
- ✓ A la prise de médicaments sans prescription médicale.



Evaluation

Pour chaque temps, chaque accueil :

- établit un programme d'activités diffusé aux familles,
- dispose d'un temps en équipe pour établir ce programme,
- bénéficie de temps de préparation et de bilan des activités.

Evaluation des actions, activités et projets au regard des objectifs pédagogiques :

- Un bilan par période,
- Un bilan en fin d'année.

Evaluation du projet pédagogique au regard des objectifs du :

- Projet éducatif de l'association,
- Projet éducatif de territoire,
- Projet éducatif local.

Critères d'évaluation :

- Pertinence (adaptation de l'action aux objectifs),
- Efficacité (facteurs de réussites et/ou difficultés rencontrées),
- Utilité (impact de l'action).